



## 4 FORMALITÉS

Le bulletin d'adhésion doit être retourné à la mutuelle accompagné d'un état du personnel

Nous vous adresserons :

- Dès réception de ces documents : votre contrat et les bulletins individuels d'affiliation,
- Au retour du contrat signé : les notices d'information destinées à vos salariés.

Fait à.....

le .....

Signature du représentant légal de l'entreprise :

Cachet de l'entreprise

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, l'entreprise peut demander communication et rectification de toute information la concernant qui figurerait sur tout fichier à l'usage des organismes assureurs et gestionnaires. L'entreprise peut exercer ce droit d'accès et de rectification en s'adressant à Mutex, 125 avenue de Paris - 92327 Châtillon cedex ou à l'organisme ayant recueilli son adhésion.

## 5 BULLETIN D'ADHESION À RETOURNER À :

.....

.....

.....

.....



Le contrat est coassuré par Adréa Mutuelle, Apréva, Chorum,  
Eovi-Mcd Mutuelle, Harmonie Mutuelle et Mutuelle Ociane.  
Organismes présentés dans les conditions générales et la notice d'information.

### Mutuelle OCIANE

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité,  
Immatriculée au répertoire Siren sous le numéro 434 243 085  
8 Terrasse du Front du Médoc 33054 Bordeaux Cedex.